

I N V I T A T I O N

Les journées phares de la justice civile européenne à Toulouse

Lundi 7 novembre 2011

Colloque sur le thème :
médiation, arbitrage :
une justice en devenir ?

Au tribunal de grande instance de Toulouse,
2, allées Jules Guesde, salle n° 1

À l'initiative du Conseil
de l'Europe et de
la Commission européenne
et sous le haut parrainage
de monsieur le Garde
des Sceaux, ministre de
la Justice et des libertés,

Bruno Steinmann,
président du tribunal de grande
instance de Toulouse,

Bruno Sire,
président de l'université Toulouse I
Capitole,

Jacques Picard,
président du tribunal de commerce
de Toulouse,

Pascal Saint Geniest,
bâtonnier de l'ordre des avocats,

Gérard Flora,
président de la chambre des notaires,

Michel Nicodème,
président de la compagnie
des experts judiciaires

Jacques Raibaut,
président de la chambre de conciliation
et d'arbitrage de Toulouse Midi-Pyrénées

vous convient à participer
au colloque.

Inscriptions : le nombre de places étant limité, merci de vous inscrire (obligatoirement) auprès de la chambre de conciliation et d'arbitrage de Toulouse Midi-Pyrénées, avant le 31 octobre 2011 par email : ch.arbitragemp@gmail.com ou par fax au : 05 61 62 38 07.

NB : La participation est gratuite. La journée étant validée au titre de la formation continue (magistrats, avocats, experts,...) des attestations de présence seront fournies.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

Buffet d'accueil

9 h 00 Propos introductifs

› Constat du relatif échec des modes alternatifs de règlement des conflits en France. Comment les renforcer ?

M. le premier président Vonau,

M. le bâtonnier Saint Geniest,

M. le président Raibaut.

I – LES MODES ALTERNATIFS DE RÈGLEMENT DES CONFLITS : LES EXPERIENCES RÉUSSIES

Présidence : M. le président Raibaut

9 h 30 M. Garapon, secrétaire général de l'institut des hautes études sur la justice

› Les modes alternatifs en droit comparé

10 h 00 M. le professeur Correa Delcasso, avocat au barreau de Barcelone

› Droit et pratique de l'arbitrage en Espagne

10 h 30 Mme le professeur Stacie I. Strong (Université du Missouri)

› Arbitration and Alternative dispute resolution in the United States of America

11 h 00 Mme le professeur Sylvette Guillemard (Université Laval, Québec)

› Le code de procédure civile du Québec et la médiation

11 h 30 M. le président Daniel Tricot, président honoraire de la chambre commerciale de la Cour de cassation

› Perspectives du recours à l'arbitrage dans la pratique française

12 h 00 Me Charles Kaplan, avocat américain inscrit au barreau de Paris

› La place de l'arbitrage dans le droit des affaires

12 h 30 Me Charlotte Butruille-Cardew, avocat au barreau de Paris

› La « collaborative law »

13 h 00 COCKTAIL DÉJEUNATOIRE À LA MAISON DE L'AVOCAT
offert par le barreau - 13, rue des fleurs, Toulouse

II – PRATIQUES PROCÉDURALES DES MODES ALTERNATIFS EN DROIT FRANÇAIS ET EUROPÉEN

Présidence : M. le bâtonnier Saint Geniest

14 h 30 Introduction

M. Bruno Sire, président de l'université Toulouse I Capitole

14 h 45 M. le président Gilbert Cousteaux, président de chambre
à la cour d'appel de Toulouse
› **Le rôle du juge dans les modes alternatifs**

15 h 15 M. le bâtonnier Michel Bénichou, président d'honneur du conseil national
des barreaux, ancien bâtonnier du barreau de Grenoble
› **Le rôle des conseils dans les modes alternatifs**

15 h 45 M. le professeur Denis Mouralis (université d'Avignon
et des pays du Vaucluse)
› **Concurrence entre procédures arbitrales et étatiques,
solutions en droit comparé et en droit européen**

16 h 15 M. Michel Attal, maître de conférences à l'université Toulouse I Capitole
› **Le choix des modes alternatifs de règlement des conflits,
approche économique**

16 h 45 TABLE RONDE : DÉVELOPPER LES MODES ALTERNATIFS

Modérateur : M. le président Steinmann

Intervenants :

M. Baïssus, conseiller à la cour d'appel de Toulouse

Me J. H. Farné, président délégué du centre de médiation de Toulouse
Midi-Pyrénées

Me G. Flora, président de la chambre des notaires

M. Ph. Robardey, président MEDEF 31

M. G. Richelme, secrétaire général EUROCOPTER

Mme J. Dahan, directrice du centre de recherches et de médiation (CERME)

M. C. Libéros, directeur associé KPMG

17 h 30 CONCLUSION

M. Garapon et M. J.-J. Barbiéri, professeur à l'université Toulouse I Capitole.

En partenariat avec : la mission droit et justice, l'institut européen du droit, l'Irdeic, l'université de Toulouse 1 Capitole, l'ordre des avocats de Toulouse, la chambre interdépartementale des notaires, la chambre des huissiers de justice, le tribunal de commerce de Toulouse, la chambre de commerce et d'industrie de Toulouse, la chambre de conciliation et d'arbitrage de Toulouse Midi-Pyrénées, le conseil régional de Midi-Pyrénées, le conseil général de la Haute-Garonne, la communauté urbaine du Grand Toulouse, la ville de Toulouse, le Conseil départemental de l'accès au droit de la Haute-Garonne, la Maison de l'Europe, l'Association française des juristes conseils d'entreprise, la Compagnie des experts judiciaires, la Compagnie des commissaires aux comptes, l'ordre des experts-comptables.



CHAMBRE DE CONCILIATION
ET D'ARBITRAGE
TOULOUSE - MIDI-PYRÉNÉES



ÉCOLE DES AVOCATS
SUD-OUEST PYRÉNÉES

